

## ZSC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

### 16<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage Natura 2000 18 décembre 2023

## Compte-rendu de réunion et relevé de décisions

Date de la réunion : 18/12/2023	Lieu de la réunion : Saumane
Objet de la réunion : Bilan de l'année 2023 - actualités – Programme 2024	
Compte-rendu rédigé par : Cécilia MARCHAL – Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)	
<b>PERSONNES PRESENTES A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE</b>	
<p><b>François ABBOU</b>, Président du comité de pilotage, Maire de Peyrolles, conseiller communautaire à la CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires  <b>Noémie CABANNES</b>, chargée de mission Natura 2000, CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires  <b>Cécilia MARCHAL</b>, chargée de mission Natura 2000, CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires</p>	
<p><b>Collège des services de l'état et établissements publics</b></p> <p><b>Anne SALVADO</b>, chargée de projets Natura 2000, Région Occitanie  <b>Yves DESMARET</b>, service Patrimoine Naturel, Conseil Départemental du Gard</p>	
<p><b>Collège des collectivités territoriales et des structures intercommunales</b></p> <p><b>Pierre NEGRE</b>, technicien rivière, EPTB des Gardons  <b>Lucile SOBCZAK</b>, chargée de mission Natura 2000, CC Cévennes en Mont Lozère  <b>Philippe POULACHON</b>, conseiller municipal, mairie de l'Estréchure  <b>Pierre AIGUILLON</b>, maire, mairie de Saint-Jean-du-Gard  <b>Jean-François PINTARD</b>, conseiller municipal, mairie de Thoiras</p>	
<p><b>Collège des organismes socioprofessionnels, des gestionnaires, utilisateurs et des associations</b></p> <p><b>Bernard CABANNES</b>, Référent secteur Cévennes vallées des Gardons du Syndicat des Forestiers Privés du Gard, président du FOGFOR 30  <b>Daniel KANIA</b>, président de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard  <b>Christophe NOYE</b>, représentant Fédération de l'Hôtellerie de Plein air Languedoc Roussillon  <b>Jeannine BOURRELY</b>, élue du collège départemental Gard du CNPF Occitanie  <b>Louis LAURENT</b>, Président du FIRA  <b>Georges ZINSSTAG</b>, élu chambre d'agriculture du Gard</p>	
<p><b>Autres participants</b></p> <p><b>Sylvette DEVARENNE</b>, Habitante de Thoiras  <b>Nicolas FRIEDLI</b>, Porteur de projet à Saint Jean du Gard  <b>Marion FICHET</b>, chargée de projet agro-écologique, IRD</p>	

## PERSONNES EXCUSEES

**Nathalie LAMANDE** - Région Occitanie  
**Auréli GENHOLER** - Région Occitanie  
**Sylvain MATEU** - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard  
**Jerome DUMONT** - Direction Départementale des Territoires de Lozère  
**Josette GAILLAC** - Mairie de Bassurels  
**Philippe FLAYOL** - Mairie de Moissac Vallée Française  
**Louise SALATHE** - Mairie de Sainte Croix de Caderle  
**Irène LEBEAU** - Communauté de Communes Causses-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires  
**Kathy DURAND** - Communauté de Communes Causses-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires  
**Ghislain BAVRE** - Alès Agglomération  
**Lauriane BRUN** - Alès Agglomération  
**Bérenger REMY** - Communauté de Communes Gangeoise et Suménoise  
**Arnaud LORY** – Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles  
**Célia VILLARET** - Parc national des Cévennes  
**Le Centre Régional de la Propriété Forestière**  
**Eric DEBENNE** - Lozère Tourisme  
**Fédération Française de Randonnées Pédestre**  
**Confédération paysanne**  
**Anahi BARRERA** - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
**Vincent RAVEL** - Fédération de Pêche du Gard  
**Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie**  
**Conservatoire Botanique National Méditerranéen**  
**Chambre d'Agriculture du Gard**  
**Arnaud ROSINACH** - Association Le Merlet  
**Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement**  
**Julie ROSSET** - habitante  
**Jean-Louis CABANNES** - habitant

### Acronymes utilisés dans ce relevé de décisions :

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière  
EEE : Espèces Exotiques Envahissantes  
EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin

FIRA : Festival d'Itinérance, de la Randonnée et des Activités de pleine nature  
IRD : Institut de Recherche pour le Développement

\*\*\*\*\*

### Réunion en salle

**François ABBOU** accueille les participants dans la salle mise à disposition par la Mairie de Saumane et remercie Mme ANGELI, Maire de la commune. Il ouvre la réunion en proposant un tour de table. La liste des personnes excusées est affichée et l'ordre du jour est énoncé.

### Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir -Gestion administrative, financière et gouvernance

#### Transfert Région Occitanie (éléments présentés par Anne SALVADO)

**Jeannine BOURRELY** remarque une disparité de recouvrement par les sites Natura 2000 et leur nombre entre les deux anciennes régions. Elle relève qu'en ex Languedoc-Roussillon, leurs recouvrement et nombre sont plus importants mais s'inquiète que le nombre d'agent gérant les sites sur l'ex Languedoc-Roussillon ne soit pas plus proportionné au regard du nombre d'agent pour l'ex Midi-Pyrénées.

**Anne SALVADO** indique que le temps agent qu'elle accorde à la gestion des sites Natura 2000 qui lui ont été attribués lui permet d'être suffisamment disponible auprès des chargés de mission gestionnaires de ces sites et lui permet aussi d'appréhender sur le terrain les enjeux des sites.

**Cécilia MARCHAL** confirme la disponibilité de Mme SALVADO.

**François ABBOU** dit regretter la mise en synergie entre structures animatrices pour le dernier appel à projet pour les PAEC dont la CC CAC-TS avait eu la volonté de déposer une candidature commune avec

le site de la Vallée du Gardon de Mialet. Ce qui n'a pas été possible (ne répondait pas aux conditions de l'appel à projet) contrairement aux anciens PAEC déposés.

**Anne SALVADO** encourage les chargés de mission à créer des synergies sur des enjeux communs. Elle relève que les chargés de mission des vallées cévenoles ont cette dynamique et qu'une rencontre pour mettre en lumière cette synergie est prévue en 2024. Concernant les PAEC, les appels à projet évoluent selon le retour d'expériences des précédentes périodes ainsi que des contraintes nationales.

**Jeannine BOURRELY** demande l'intérêt d'avoir plusieurs sites à l'échelle des Cévennes au lieu d'un seul et unique site.

**Anne SALVADO** précise que c'est un atout d'avoir plusieurs structures animatrices pour ces zones protégées à l'échelle des Cévennes, chaque site ayant leurs spécificités même si certains enjeux se retrouvent sur plusieurs sites.

## **Dotation Biodiversité**

**Plusieurs membres du COPIL** demandent des précisions quant à l'utilisation de cette dotation par les communes qui les perçoivent.

**François ABBOU** rappelle que cette somme n'est effectivement pas dédiée à une opération ou un projet en particulier et est perçu par le budget général de la commune.

En revanche **Anne SALVADO** précise que les chargées de mission peuvent être amenées à accompagner les communes volontaires si ces dernières désirent mobiliser en tout ou partie cette dotation dans des projets permettant la préservation des espèces et habitats ciblés par la gestion de ce site Natura 2000. Elle précise aussi que la Région travaille sur un catalogue présentant des actions portées par les communes volontaires ayant mobilisé cette dotation.

**Jeannine BOURRELY** trouve dommage que cette dotation ne soit pas mobilisée pour aider les gestionnaires sur le terrain.

**Cécilia MARCHAL** présente les deux exemples de mobilisation de cette dotation par deux communes du site Natura 2000 :

- La Mairie de Saint Jean du Gard a mobilisé une partie de la dotation biodiversité qu'elle perçoit au travers une prestation réalisée par la fédération de pêche du Gard. Cette prestation a pour objectif de suivre la qualité d'un cours d'eau en 2023. Pour cela, le prestataire a étudié la population piscicole (pêche électrique + comparaison avec le cortège – ensemble d'espèces - attendu) ainsi que des paramètres physico-chimiques (suivi de la température, du pH, conductivité, présence de bactéries, débit... etc).

**Pierre AIGUILLON** indique qu'au vu des résultats, la mairie prévoit en 2024 de reconduire une étude pour identifier la source des bactéries relevées ;

- La Mairie des Plantiers a répondu à l'appel d'aide financière demandée par le FIRA Cévennes pour réaliser une animation autour du patrimoine hydraulique cévenol et la biodiversité liée.

**Pierre AIGUILLON** présente le projet d'arboretum que la mairie porte sur la prairie au niveau de l'ancien aquarium. Il demande aux chargées de mission si le service est intéressé pour suivre ce projet.

Les chargées de mission indiquent que des éléments peuvent être fournis à la mairie. **Cécilia MARCHAL** indique que la prairie en question est un habitat d'intérêt communautaire (faciès plutôt dégradé).

**Bernard CABANNES** interroge les membres sur l'intérêt de diffuser les montants, perçus par les communes dans ce cadre, aux administrés. Ceux-ci pouvant interroger leur maire sur l'utilisation de cette dotation si absence de projets en faveur de la biodiversité.

**Anne SALVADO** indique que ce sont des données publiques consultables par tout un chacun en ligne.

Les **chargées de mission** demandent aux membres si la présentation de ces données est à réaliser sur la prochaine lettre d'information.

Les membres sont plutôt en faveur de cette diffusion.

## **Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir**

### **-Amélioration des connaissances**

#### **Amélioration des connaissances**

Le service présente une action d'amélioration des connaissances sur l'Azuré du serpolet pour 2024.

**François ABBOU** relève que le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a déjà travaillé sur ce papillon et que de potentiels autres partenaires ont pu y travailler aussi. Il est important de se mettre en lien pour éviter les doublons de prospections.

**Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir**  
**-Information, communication, sensibilisation**

**Animation Grand Public**

**Cécilia MARCHAL** indique que le service veut répondre à la demande des membres du FIRA pour la co-crédation d'une randonnée sur la thématisation des enjeux du site Natura 2000 lors du prochain FIRA.

**Louis LAURENT** indique que le FIRA se déroulera du 17 au 21 mai 2024.

Une réunion est par conséquent prévue entre Noémie CABANNES, qui réalisera l'action, avec l'équipe organisatrice.

**Lettre d'information :**

**Cécilia MARCHAL** rappelle, conformément à la validation des membres de ce COPIL lors des dernières réunions, que la lettre d'information ne sera plus distribuée par la poste. Une version papier sera proposée aux communes volontaires pour une distribution à leurs administrés.

**François ABBOU** précise qu'une version numérique sera aussi proposée pour les communes n'utilisant pas la distribution papier. Il est possible aussi de combiner les deux formats sur une commune.

**Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir**  
**-Accompagnement et mise en cohérence des projets**

**Gestion EEE**

**Les chargées de mission** présentent une action de gestion de Renouée du Japon en amont du site.

**Jeannine BOURRELY** remarque que la gestion de cette espèce est compliquée et nécessite une pression très régulière.

**Cécilia MARCHAL** indique que l'EPTB des gardons a été contacté comme partenaire technique. Elle indique que le choix de gestion de cette espèce invasive est surtout focalisé sur la veille des zones indemnes, la gestion des mottes étant très compliquée et coûteuse. Dans ce cas, la motte se trouvant très en amont du bassin versant sur des zones à enjeux pour les espèces d'intérêt communautaire inféodées à la ripisylve et au cours d'eau, son traitement semble pertinent.

Une future action de sensibilisation est proposée par **Jeannine BOURRELY** : la mise en place de panneaux de communication en début de chemins de randonnées.

**Anne SALVADO** précise qu'une plateforme internet existe pour identifier les espèces envahissantes et les signaler.

---

En conclusion de ce comité de pilotage, **François ABBOU** remercie de nouveau les participants.

-oooOOOOOooo-

**Compte-rendu réalisé par Cécilia MARCHAL**  
**Validé par François ABBOU, président du comité de pilotage**  
**et l'ensemble des participants au comité de pilotage**